

L'UNIVERSITÉ DE CAEN OBTIENT LE LABEL DD&RS POUR 4 ANS



Ce label récompense les établissements d'enseignement supérieur engagés dans une démarche de développement durable et de responsabilité sociétale. Pour l'obtenir, il faut démontrer que la dynamique est réelle, intégrée dans le fonctionnement de l'établissement à tous les niveaux et structurée pour tenir dans la durée.

« Nous nous félicitons de l'obtention du label DD&RS qui reconnaît les actions menées et la trajectoire poursuivie par l'université de Caen Normandie. Cela illustre bien notre volonté de faire de la responsabilité sociétale et environnementale un axe transversal majeur de notre nouveau projet d'établissement. Je remercie vivement notre communauté qui s'est mobilisée à tous les niveaux afin que notre université obtienne cette reconnaissance. »

Lamri ADOUI, Président de l'université de Caen Normandie

Un bilan d'évaluation très positif

Le label est construit en 5 axes (1. Stratégie et gouvernance ; 2. Enseignement et formation ; 3. Recherche et innovation ; 4. Gestion environnementale ; 5. Politique sociale) dans lesquels se répartissent 18 variables stratégiques. Pour l'obtenir, il faut valider au moins 9 variables avec une note supérieure ou égale à 3 (sur une échelle comportant cinq niveaux d'évaluation) : 1. Prise de conscience ; 2. Initiation ; 3. Conformité ; 4. Maîtrise ; 5. Exemplarité).

L'université de Caen Normandie a validé 13 variables sur 18. Ce qui est très bon résultat pour une université pluridisciplinaire et multisite (13 campus et sites universitaires dans 3 départements). Le jury a d'ailleurs salué la grande qualité et la rigueur du dossier de candidature de l'établissement ainsi que sa trajectoire.

Les points forts de la candidature UNICAEN

Sans être exhaustif, certains points forts du dossier UNICAEN méritent d'être mis en avant.

Dans l'axe Stratégie et gouvernance, il est apparu que la structuration et l'intégration de la mission assurent l'animation de la transversalité nécessaire à la bonne prise en compte des enjeux du DD&RS. La coopération territoriale, très développée à l'université de Caen Normandie, a également été remarquée comme une force.

L'axe Recherche et innovation a permis de mettre en lumière tout le travail accompli ces dernières années sur la science ouverte, ainsi que les actions de science avec et pour la société (label SAPS) ou plus récemment sur l'intégrité scientifique.

L'axe Gestion environnementale a quant à lui permis de valoriser le travail opéré depuis plus de 10 ans sur la rénovation du patrimoine, les économies d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, sans oublier les actions en faveur de la biodiversité et de la gestion des déchets.

Enfin, les différentes actions en faveur de l'inclusion et de la diversité ont été remarquées dans l'axe Politique sociale, notamment celles menées sur la qualité de vie étudiante et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Un engagement de longue date

L'université de Caen Normandie a initié sa politique de développement durable en 2013/14, avec la mission Campus 21. Un état des lieux des pratiques en faveur d'un développement plus durable avait alors été réalisé et avait abouti à un plan d'action pour progresser sur les différents items du Plan Vert (feuille de route nationale pour les établissements de l'enseignement supérieur). | [Diagnostic Campus 21 en ligne](#)

En novembre 2020, une nouvelle impulsion en faveur du DD&RS a été portée pour développer et suivre une politique ambitieuse de DD&RS pour les années à venir, en s'engageant résolument sur les transitions écologique, énergétique, environnementale, sociétale, numérique... La mission Campus 21 est devenue la mission Campus 30 et le Plan vert s'est transformé en Référentiel DD&RS. Un diagnostic a permis de faire le bilan des actions menées et de proposer un plan d'action : de nombreux chantiers ont avancé voire abouti et de nouveaux challenges sont apparus. | [Diagnostic Campus 30 en ligne](#)

Les chantiers en cours et à venir

Le diagnostic étant fait et la feuille de route dressée, il convient à présent de poursuivre la dynamique. Pour cela, plusieurs chantiers sont déjà sur l'ouvrage. Voici les plus importants mais, encore une fois, la liste n'est pas exhaustive.

Réalisation d'un bilan carbone complet (Scope 1 à 3) : les données sont majoritairement collectées et le bilan accompagné d'un plan d'action de réduction des émissions de GES devrait être publié au cours de l'automne 2023.

Réalisation d'un plan de mobilité : une première phase d'enquête a été menée et elle se poursuit actuellement avec des groupes de travail sur tous les sites universitaires. Cela permettra d'établir des propositions d'actions qui seront soumises à la communauté au cours du premier semestre en vue d'une publication en fin d'année 2023. Il sera ensuite mis en œuvre et suivi. | [Résultats de l'enquête en ligne](#)

Réalisation d'un schéma directeur du développement durable et de la responsabilité sociale et environnementale : le diagnostic approfondi mené pour l'obtention du label DD&RS fournit une base solide pour la réalisation d'un schéma directeur, comme attendu du MESR via son plan climat et biodiversité. Une méthodologie va être élaborée pour un début de chantier à la rentrée 2023.

Établir une stratégie de réduction des déchets : à horizon 2027, une grande partie des sites universitaires sera concernée par la redevance spéciale sur l'enlèvement des déchets. Afin de limiter le coût financier qui sera généré tout en réduisant notre impact environnemental, nous devons mettre en place dès à présent une stratégie de réduction opérationnelle dès 2024 afin que l'établissement soit prêt en 2027.

Intégrer la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) dans la formation de tous les étudiants de 1^{er} cycle au plus tard pour la rentrée 2025 : cela passe par l'identification des ressources pédagogiques existantes en TEDS, la mise en place d'une cellule pédagogique regroupant des enseignants volontaires de plusieurs disciplines ainsi que des ingénieurs pédagogiques du CEMU et la construction d'un élément constitutif à insérer dans toutes les maquettes pédagogiques des diplômes de l'établissement.

La mission Campus 30

La mission Développement durable de l'université, Campus 30, a pour principal objectif d'élaborer, de suivre et d'évaluer la stratégie et le plan d'action de l'établissement en matière de développement durable.

- Elle assure le recensement et le suivi de l'activité développement durable de l'université à travers le référentiel DD&RS (cadre national pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche).
- Elle élabore et suit le SDDRSE (Schéma directeur du développement durable et de la responsabilité sociale et environnementale).
- Elle accompagne les projets de développement durable de l'établissement, notamment les projets transversaux.
- Elle anime le réseau des référents développement durable de l'université.
- Elle participe à la mise en place de manifestations dédiées à la diffusion de la culture du développement durable.
- Elle assure le suivi annuel du label DD&RS.

À travers ses formations, ses programmes de recherche et ses pratiques, l'université entend bien assumer son rôle et concourir pleinement aux transformations nécessaires de la société. | [En savoir plus](#)